Lancement du deuxième appel à manifestation d’intérêt "Retour de la nature en ville"



Île-de-France Nature, qui protège et gère le patrimoine naturel régional, développe une stratégie ambitieuse de renaturation, en réponse à l’objectif « *Zéro artificialisation nette* » et à ceux du « *Plan régional d’adaptation au changement climatique* » (PRACC). Le vif succès rencontré par le 1er appel à manifestation d’intérêt « *Retour de la nature en ville* » lancé fin 2022 (119 dossiers déposés) a révélé les besoins prégnants de renaturation des communes et des intercommunalités de la région, mais également leurs engagements et leurs attentes pour mener à bien leurs projets. Forte de ce constat, Île-de-France Nature lance une deuxième session qui a vocation à accompagner en priorité les projets de renaturation et de création d’espaces verts en zone dense et au sein des continuités identifiées dans les documents stratégiques régionaux tels que le **Schéma directeur régional d’Ile-de-France (SDRIF)** et le projet de **Schéma directeur environnemental (SDRIF-E)**. Pas moins de 2 millions d’euros pourront être alloués aux collectivités porteuses de projets de renaturation dans le cadre de cet appel à manifestation d’intérêt.

Liens utiles
Plus d'infos sur www.iledefrance-nature.fr